

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 5

Décembre 2018

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOLOT Asseypo Antoine**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO N'Guessan Jérôme**, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ Koffi Ayéchoro**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO Michel**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH Kouassi Paul**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO Kokou Henri**, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP Amadou**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW Amadou Abdoul**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP Oumar**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU Anselme**, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY Assa Théophile**, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, sanitaires, de transport et d'immigration ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

GIBIGAYE Moussa ; GOUNOUKON Rose ; TENTE Brice

Spatialisation, usages et perspectives de gestion durable des espèces
nourricières en milieu rural dans la commune de Tori-bossito 7

Ama-Edi KOUYA ; Tchilabalo BANASSIM

Susceptibilité du mont Oukouvlé à l'aléa éboulements sur le plateau Akposso
au sud-ouest du Togo 26

MBAIHADJIM Jéchonias ; DJEBE MBAINDOGOM

Les caractéristiques hydroclimatiques et les inondations à Moundou au sud -
ouest du Tchad 46

DIOMANDE Soumaïla ; TUO Péga ; COULIBALY Moussa

Dynamique urbaine et gestion de l'environnement dans la ville de Man (ouest
de la Côte d'Ivoire) 59

CISSOKHO Dramane ; SY Oumar ; SOMADJAGO Mawussé

Des conséquences de la construction de collèges d'enseignement moyen par
les émigrés dans la commune de Ballou (Sénégal) 85

GBOCHO Yapo Antoine

Dynamique démographique, spatiale et dégradation de l'environnement
urbain à Vavoua (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) 97

ISSAKA Hamadou ; CASSIDY Johnson

Niamey face au défi du développement urbain sensible aux risques :
multiplicité des acteurs et déficit de synergie 110

KANGA Koco Marie Jeanne ; AKA Kouadio Akou

Le commerce des produits dérivés du manioc à Abidjan : le cas de la
pate de *placali* 131

KONAN Amani Fulgence ; KACOU N'guessan François ; TRAORÉ Kinakpefan Michel	149
Station-service de Zoukougbeu et redynamisation de l'espace urbain	
Adama KONE ; Malick TIMBINE ; Dr. Ibrahima SAMAKE ; M. Joachim SIDIBÉ ; Pr. Balla DIARRA	161
Migration interne dans le district et les zones périurbaines de Bamako : motifs de départ, stratégies d'insertion sociale et relation avec la zone d'origine	
YAPI Atsé Calvin ; KOFFI Brou Emile	180
La transgression des outils de planification urbaine dans la ville de Yamoussoukro (cote d'ivoire)	
Damitonou NANOINI	195
Dynamique urbaine de la ville de Kara (Nord-Togo) et problématique de son approvisionnement en produits vivriers	
SAGNON Ibrahima ; OUATTARA Teninan Hugues ; BÉCHI Grah Félix	207
L'essor du tourisme dans la région de Gbêké (Côte d'Ivoire) : mythe ou réalité ?	
Abalo KOKOLOU	237
Les enjeux de l'immatriculation des véhicules de transport routier au Togo	
ACQUET Apie Marie Martine ; NIAMKE Gnanké Mathieu ; SYLLA Yaya ; ANOH Kouassi Paul	257
Commerce et dégradation de l'environnement dans le marché de Cocovico (Cocody-Abidjan)	
KONE Bakary ; TAPE Bi Sehi Antoine	273
Politique et pratique sanitaire en Côte d'Ivoire	
MIALO Edwige S. ; SOUSSIA Theodore ; KOUMASSI Dègla Hervé	290
Indicateur d'accès à l'eau potable (IAEP) et prévalence diarrhéique dans la commune de Lalo au sud-Benin	

- KONE Tanyo Boniface; SANOGO Pongathie Adama ; BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin** 304
L'automédication : un itinéraire de soins prisé par les populations des quartiers Belleville, Broukro et Kennedy (Bouaké)
- YETONGNON J. Eric Georges , SEWADE SOKEGBE Grégoire** 321
Modes de gouvernance des ressources en eau dans l'arrondissement de Dogbo-tota dans la commune de Dogbo au sud-ouest du Benin
- KOUASSI N'guessan Gilbert ; YAO Affoua Marie Rose ; GOGBE Téré** 347
Occupation de l'espace dans la ville d'Abidjan : du laisser-faire au désordre urbain à Port-Bouët
- BOSSON Eby Joseph ; KOUASSI-KOFFI Amenan Micheline ; SERHAN Nasser** 367
L'apport du numérique dans le processus d'immigration en Côte d'Ivoire
- KOFFI Yéboué Stéphane Koissy ; KRA Kouadio Joseph , ADIGRA Mousso Emmanuel** 387
Quelles synergies entre collectivités décentralisées et associations villageoises pour le développement rural endogène dans la commune de Bongouanou ?

DES CONSEQUENCES DE LA CONSTRUCTION DE COLLEGES
D'ENSEIGNEMENT MOYEN PAR LES EMIGRES DANS LA COMMUNE DE
BALLOU (SENEGAL)

CISSOKHO Dramane

Doctorant

Université Assane Seck de Ziguinchor

Courriel : cissokhodramane@yahoo.fr

SY Oumar

Maître de Conférences CAMES

Université Assane Seck de Ziguinchor

Courriel : syoumarsy@gmail.com

SOMADJAGO Mawussé

Docteur

Université de Lomé -Togo

Courriel : somare2012@gmail.com

RESUME

Ce travail se propose d'analyser les effets des collèges d'enseignement moyen construits par les associations d'émigrés internationaux dans la commune de Ballou pour parer aux insuffisances des autorités politiques dans le domaine. Pour y parvenir, plusieurs techniques de recueil d'informations ont été combinées. Ce sont entre autres, la recherche documentaire, des entretiens avec les responsables d'associations de parents d'élèves et des enseignants, l'inventaire des structures et des observations. Il ressort des informations recueillies que les collèges réalisés par la diaspora tout en améliorant l'offre éducative à l'échelle de la commune de Ballou créent une disparité infrastructurelle énorme du cycle moyen entre la zone soninké et peul de ladite circonscription. En outre, ces réalisations occasionnent des tensions inter-villageoises et un problème d'enseignants dans les séries scientifiques ; ce qui impacte négativement sur le cursus des élèves, une fois au lycée.

Mots clés : Structures éducatives, Disparité infrastructurelle, Emigrés, Vallée du fleuve Sénégal, Ballou, Sénégal.

ABSTRACT

This work aims to analyze the effects of middle-level colleges built by the international emigrant associations in the commune of Ballou as response to the

insufficiency of achievements in this field by the political authorities. To achieve this, several collecting methods have been combined so as to gather information. These include documentary research, interviews with the students' parents association and teachers, inventory of the structures and observations on the field. According to the information collected, the colleges built by the diaspora, which improve the educational offer of that level, create an enormous infrastructural disparity of the average cycle between the Soninke and the Fulani areas of the district. In addition, these achievements cause inter-village tensions and a problem related to a loss of teachers, specially in the scientific minors, which has a negative impact on the students' curriculum once in high school.

Key words: Educational structures, Infrastructure disparity, Emigrants, Senegal River Valley, Ballou, Sénégal.

INTRODUCTION

La vallée du fleuve Sénégal qui concerne une partie du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal constitue, d'une manière globale, un bastion d'émigration internationale (Grdr, 2014, p.10). A titre d'illustration, la partie sénégalaise comptait officiellement en 2013, 48 000 émigrés soit 29 % des expatriés du pays (FIDA, 2015, p. 8). Dans le but de suppléer aux carences des pouvoirs publics en matière de réalisation d'infrastructures socio-économiques de base, les expatriés interviennent activement dans le montage et le financement de projets à destination des localités d'origine. Essentiellement prestigieuses au départ, avec la construction des mosquées et des centres de santé, les réalisations collectives des émigrés internationaux ont progressivement couvert tous les aspects de la vie sociale (F. Gubert, 2009, p. 41).

L'un de leurs domaines d'intervention privilégiés concernent actuellement l'éducation. Les émigrés, par le biais de leurs associations, construisent des collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les zones de départ. Si la recherche concernant les impacts des infrastructures sanitaires, les lieux de culte et les écoles élémentaires, réalisés par la diaspora dans les espaces d'origine existe, peu d'études sont consacrées aux effets des collèges construits par ces mêmes émigrés. Ainsi, quelles sont les conséquences des structures à vocation éducative du cycle moyen construites par les expatriés dans leur localité d'origine ? A partir de l'exemple de la commune de Ballou, cette contribution vise à mettre en lumière les effets qui s'attachent aux établissements d'enseignement du cycle moyen réalisés par les expatriés. Pour y parvenir, il s'avère important de définir une méthode de recherche appropriée.

1. Méthodologie

Plusieurs techniques de recueil d'informations ont été combinées dans la réalisation de ce travail. Il s'agit de la revue documentaire, des entretiens semi-directifs

(individuels ou collectifs) menés auprès des enseignants des CEM, des associations de parents d'élèves des onze (11) localités de la commune de Ballou et deux élus locaux (le maire et un de ses adjoints).

Les entretiens avec les onze (11) responsables d'associations de parents d'élèves tournaient, entre autres, autour des effets des réalisations éducatives des émigrés pour le cycle moyen, des rapports inter-villageois qui s'attachent à la construction du collège de Golmy. Par ailleurs, ceux menés auprès des enseignants des différents CEM de la commune de Ballou, concernaient les performances scolaires des collégiens et les facteurs explicatifs. L'entrevue avec le maire et son adjoint portait sur leurs rapports avec les associations d'émigrés de la zone, qui sont porteuses de projets de développement socio-économiques et éducatifs en faveur des communautés d'origine.

A ces entretiens et la revue documentaire, s'ajoutent des discussions avec huit (8) anciens lycéens, la consultation des archives des collèges et des observations directes sur le terrain.

Les échanges avec les anciens lycéens avaient pour but de cerner les incidences du manque d'enseignant dans certaines matières, notamment en Physique, Chimie, Espagnol et Portugais au collège sur le cursus des élèves de la commune de Ballou, une fois au lycée à Bakel ou dans d'autres villes sénégalaises.

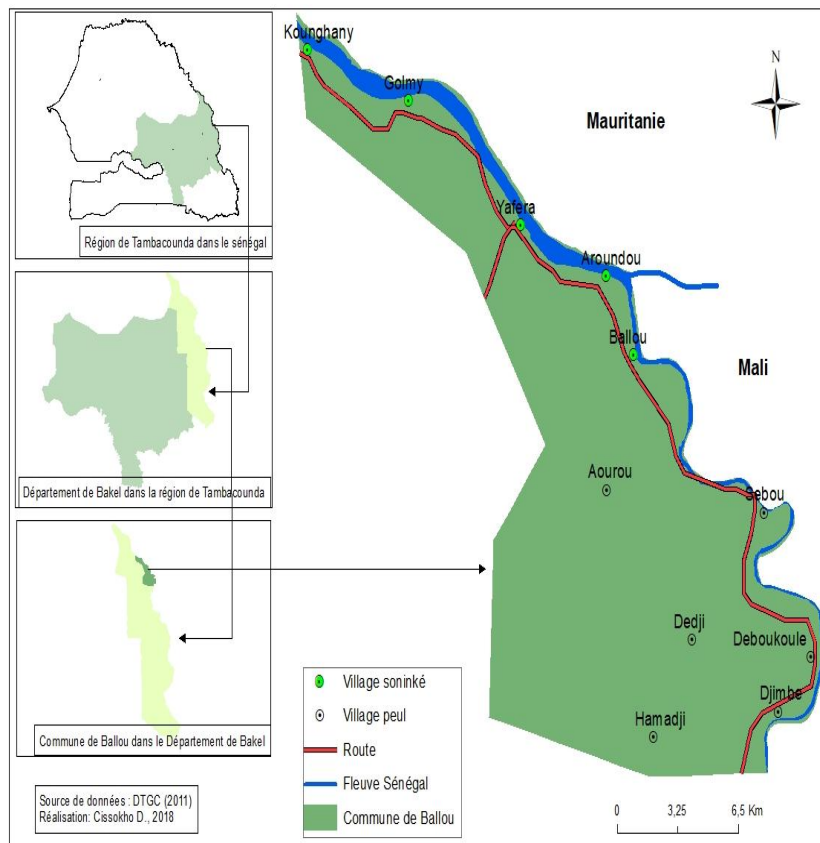
2. Résultats

2.1. Ballou, une commune habitée par une société soninké tournée vers l'émigration internationale et des éleveurs peuls

L'année 1972 a été caractérisée au Sénégal par une réforme administrative et territoriale portant création, en milieu rural, de communautés rurales en tant qu'entités polarisatrices d'un ensemble de villages relativement proches, homogènes et capables d'impulser leur développement. C'est dans ce contexte que la communauté rurale de Ballou a été créée à partir des villages soninké et peul situés à la fois, à proximité de la frontière du Sénégal avec le Mali et la Mauritanie, et bordant le fleuve. En 2013, avec l'acte III de la décentralisation, elle est devenue une commune sans aucune modification dans l'organisation administrative et territoriale. En effet, ce sont les mêmes villages qui la composent et Ballou conserve son statut de chef-lieu de circonscription.

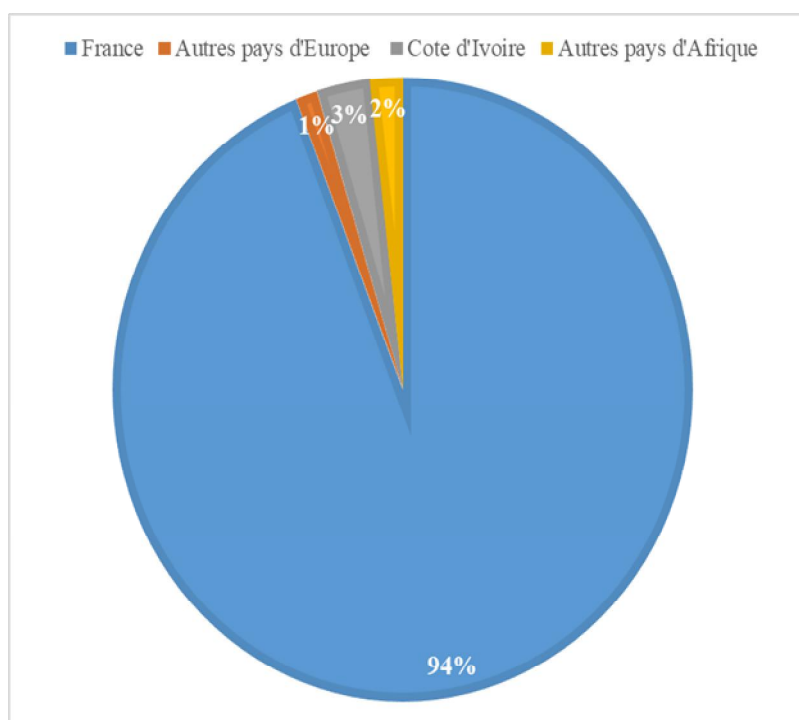
La commune de Ballou fait partie du département de Bakel, lui-même rattaché administrativement à la région de Tambacounda. Elle compte 11 villages et, est composée de deux zones. La première est constituée par les localités soninké que sont Koungany, Golmy, Yaffera, Aroundou et Ballou. La seconde abrite les villages peul à savoir Aourou, Sébou, Dédji, Debouhoulé, Djimbé et Hamadji (figure 1).

Figure 1 : Localisation de la commune de Ballou



Ces deux zones ne se distinguent pas seulement du point de vue ethnique (soninké et peul) ; elles présentent également des réalités économiques contrastées. Les soninké sont connus pour leur forte propension à l'émigration internationale. En effet, 35 % de la population de la zone soninké est émigrée internationale (O. Diop et *al.*, 2008, p. 22). Ce taux trouve son fondement dans une longue tradition de mobilité commerciale, l'organisation communautaire de l'émigration et la relative efficacité des réseaux migratoires (P. Sakho, 2005, p.167). La France reste la destination privilégiée (figure 2).

Figure 2 : Destination des émigrés internationaux soninké en 2017



Source : Cissokho D. et Benga A., 2017, p. 77

L'attrait de ce pays (France) s'explique par le différentiel entre le Franc français/Euro et le FCFA, mais aussi au fait qu'elle apparaît aux yeux des soninké comme le pays où, malgré les difficultés, l'accès à l'emploi est relativement plus facile qu'ailleurs (M. Timéra, 2001, p. 45). Il s'y ajoute la reproduction dans les foyers de travailleurs émigrés de la région parisienne un mode de vie similaire à celui des localités d'origine (C. Leuenberger, 2004, p. 38 ; N. J. B. Atsé, 2011, p. 122) qui permet aux nouveaux arrivants de bénéficier de l'assistance socio-économique de leurs anciens. L'ampleur du phénomène d'émigration vers les pays développés garantit à la partie soninké un afflux monétaire régulier qui constitue le support de l'économie locale et une diaspora avec un « pouvoir économique » capable d'assurer le financement des projets collectifs, notamment éducatifs. En revanche, les peul, très peu enclins à la migration de main d'œuvre, sont connus pour leur capacité à entretenir des bovidés et des petits ruminants pour leur survie. La zone peul est tributaire de l'élevage et les émigrés n'y sont pas nombreux pour pouvoir mettre en place des associations capables de réaliser des investissements collectifs d'envergure (Anonyme, 2012, p.10). Cet état de fait influence grandement, la répartition spatiale des structures éducatives du cycle moyen dans la commune de Ballou.

2.2. Le collège de Golmy, un catalyseur de tensions inter-villageoises

En 1999 les expatriés de Golmy avaient décidé de doter leur village d'une structure d'enseignement moyen et sans préalablement faire la demande d'agrément auprès

des services techniques nationaux concernés et sans en informer les autorités locales et les autres villages de la commune de Ballou. Cette infrastructure, réalisée à la limite dans l'illégalité, a été facilement reconnue par les autorités éducatives en 2001 juste après l'achèvement des travaux de construction. En effet, ces autorités ne souhaitaient pas freiner une initiative venue de la diaspora, d'autant que la commune de Ballou était dépourvue de tout établissement scolaire moyen. La construction de cette infrastructure se justifiait par le fait que les enfants étaient contraints d'aller faire leur cursus du moyen dans la ville de Bakel, assez distante (17 à 40 km selon les localités), ce qui posait le problème d'accueil pour certains élèves.

En octobre 2001, l'Inspection d'Académie (IA) de Tambacounda ordonne son ouverture. Tous les élèves admis à l'entrée en sixième dans la commune y ont été orientés sur la base du principal critère de proximité. Si les autres localités de la commune y ont inscrit leurs enfants, le village de Ballou refusa habilement d'y envoyer ses élèves qui étaient partis poursuivre leurs études à Dakar ou ailleurs. Les *ballouko* (habitant du village de Ballou) y percevaient une certaine source d'affaiblissement de la notoriété de chef-lieu de commune de leur localité. La fréquentation de cette infrastructure par leurs enfants serait synonyme de l'acceptation de la polarisation notamment éducative de Golmy au détriment de leur village. Le refus a été interprété du côté de Golmy comme un signe de jalousie et de « méchanceté ». D'ailleurs, les habitants de cette localité s'accordent à l'exprimer ainsi « *Ils [les ballouko] sont jaloux de nous, ils sont contre nous et ils ne veulent pas que nous nous développons* ». Leur riposte à ce refus était immédiate et elle consiste au boycott des horaires de Ballou en direction de la capitale départementale Bakel ou Dakar. Cette riposte a suscité et exacerbé la tension entre les populations des deux localités. Cette tension refait surface à chaque fois qu'un match de football du tournoi communal oppose les deux villages. En 2008, une simple altercation entre joueurs a failli mettre au prise les habitants des deux localités. Ceci força les responsables locaux à mettre immédiatement un terme à la compétition.

2.3. Les financements de la diaspora, une source de disparité d'offre infrastructurelle éducative du cycle moyen entre la zone soninké et peul

Pour se hisser à la hauteur de Golmy, Ballou, en tant que chef-lieu de commune, revendiqua la construction d'un collège auprès des autorités sénégalaises. Il a eu gain de cause en 2008 grâce à AED-USAID dans le cadre du programme PAEM (photo 1). Par ailleurs, Yafféra, Koughany et Aroundou se sont aussi dotés d'un collège par le concours financier de leurs ressortissants installés à l'étranger. Ces ouvrages seraient aussi réalisés avant même que les services techniques étatiques n'aient donné leur agrément. Les porteurs de projets (expatriés) agissaient de la sorte pour mettre les autorités devant le fait accompli.

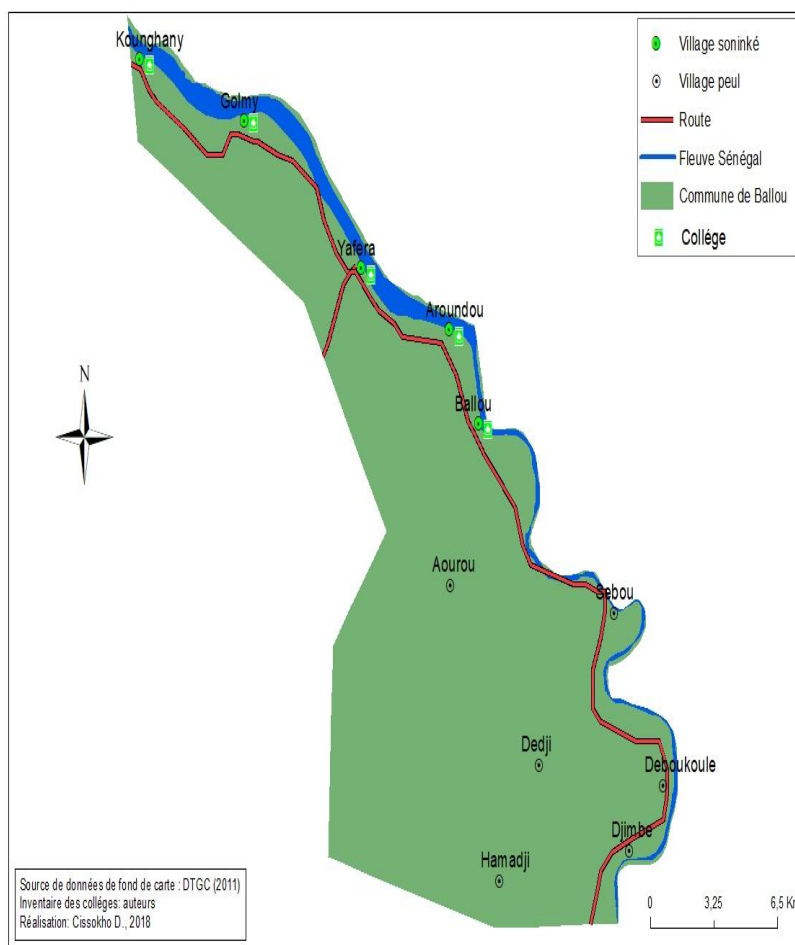
Photo 1 : Collège du village de Ballou



Source : Auteurs, 2018

Globalement, la commune de Ballou est bien pourvue en structures d'enseignement moyen. En effet, elle compte cinq (5) collèges, alors que toutes les communes voisines ne bénéficient pas plus de deux (2). D'ailleurs, les établissements situés à Koungny et à Yafféra connaissent une certaine sous fréquentation car les effectifs de plusieurs classes ne dépassent pas 15 élèves. Il importe toutefois de souligner une inégale répartition de l'offre infrastructurelle du cycle moyen de la commune. De l'inventaire, il ressort que tous les CEM, sont concentrés dans la zone soninké (figure 3). Cette disparité est source de revendication. En effet, dans la zone peul, des voix s'élèvent pour réclamer auprès des autorités, un collège de proximité c'est-à-dire implanté dans l'une des localités peul. Elles arguent que les structures d'enseignement moyen existantes sont assez distantes de chez elles. Toutefois, la satisfaction d'une telle requête par l'administration sénégalaise est loin d'être acquise. En effet, les CEM se trouvant dans la commune de Ballou, sont plus importants que le nombre d'infrastructures prévues par les cartes scolaires locales.

Figure 3 : Répartition spatiale des collèges de la commune de Ballou



Les réalisations des émigrés améliorent considérablement l’offre éducative, mais celles-ci ne se traduisent pourtant pas par des résultats scolaires à la hauteur des attentes des populations locales. L’examen des archives scolaires nous a permis de constater que le taux de redoublement annuel de certains établissements peut atteindre 53 %. En outre, souvent plus de 34 % des élèves qui passent en classe supérieure annuellement ont une moyenne annuelle comprise entre 9,5 et 10. Certains enseignants et responsables locaux interrogés sur le sujet, attribuent cet état de fait, pour une large part, à l’influence du phénomène d’émigration internationale fort présent dans la zone. La réussite économique et sociale des émigrés alimente le mythe de la mobilité internationale qui incite la jeunesse à ne voir leur avenir qu’à travers un itinéraire migratoire ; négligeant ainsi les études. Les enfants croient très peu aux études. De ce fait, ils n’y investissent pas leur effort et leur énergie. Pour eux, la richesse s’acquiert à travers l’émigration internationale et non par les études qu’ils considèrent comme une perte de temps surtout dans un pays comme le Sénégal où le taux de chômage reste assez élevé, surtout dans une région comme Tambacounda où il est de 36,5 % (tableau 1).

Tableau 1: Taux (%) de chômage au Sénégal

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	9,7	24,1	14,9
Ziguinchor	18,4	42,1	26,5
Diourbel	19,1	43,6	27,2
Saint-Louis	17,4	43,3	24,9
Tambacounda	27,0	56,0	36,5
Kaolack	18,1	49,2	28,6
Thiès	18,0	39,3	24,6
Louga	21,3	50,2	30,8
Fatick	18,8	46,4	28,4
Kolda	30,6	53,7	38,8
Matam	38,9	78,1	54,2
Kaffrine	17,1	32,7	22,0
Kédougou	20,8	39,0	26,3
Sédhiou	26,6	53,9	38,5
Ensemble	18,0	40,4	25,7

Source : ANSD-RGPHAE, 2013, p. 109

La plupart d'entre eux part à l'école chaque jour, pas pour étudier mais pour continuer à percevoir de la part de leur père ou proche émigré une allocation mensuelle destinée à couvrir les dépenses de leur « supposé étude ». Ils s'imaginent que le manque d'instruction ne constituera pas un problème pour eux à partir du moment où ils ont fait le choix de s'expatrier. Ils ont d'ailleurs bon nombre d'exemples de leurs proches qui sont analphabètes, et qui sont revenus avec d'importantes ressources monétaires.

2.4. Problème d'enseignants

Certes ce sont les associations d'émigrés qui ont construit la quasi-totalité des établissements, mais leur fonctionnement doit être assuré par l'Etat sénégalais en raison de leur caractère public. L'Etat doit fournir le mobilier (table-banc, armoire...) et y affecter le personnel enseignant. Le bon fonctionnement de tous ces collèges se heurte souvent au manque d'enseignants. D'après les responsables d'établissement, la plupart de CEM manque d'enseignant de Physique-Chimie ou de langue comme le Portugais ou l'Espagnol. L'explication de cette situation tient au fait que le nombre réel de CEM demandant des ressources de l'Etat (personnel, matériel...) serait plus important que le nombre d'infrastructures prévues dans le cadre officiel.

L'administration n'est donc pas en mesure de fournir le personnel nécessaire au fonctionnement correct à l'ensemble de ces infrastructures.

Il convient de souligner que le manque d'enseignant surtout du Physique-Chimie n'est pas sans conséquence sur le cursus des élèves. Selon les anciens lycéens interrogés, plus 92 % des rares élèves du CEM de Golmy qui avaient le Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) entre 2005 et 2010 et qui étaient orientés en seconde S (scientifique) au lycée de Bakel se sont retrouvés finalement en seconde L (lettre) du fait de leurs lacunes en Physique-Chimie. Si le corps enseignant du collège de Golmy est relativement au complet ces dernières années, celui des établissements de Koung-hany et Yafféra ne l'est toujours pas.

3. Discussion

Cette étude s'est proposée d'analyser les effets associés aux structures éducatives du cycle moyen construites par la diaspora dans la commune de Ballou. L'analyse a révélé que les réalisations des émigrés internationaux sont porteuses de tension inter-villageoise, de disparité infrastructurelle entre les deux zones de la commune et d'un problème d'enseignants.

Parlant des investissements collectifs des émigrés basés en France dans une étude réalisée sur la région de Kayes au Mali, L. Gauvrit et G. Le Bahers (2004, p. 59) font remarquer des disparités infrastructurelles énormes en matière d'éducation (y compris le cycle moyen) entre les localités de Yélimané à vocation émigrante et celles ayant un très faible taux d'engouement pour la mobilité. La présente étude corrobore ce constat et va plus loin en montrant que les structures éducatives du cycle moyen constituent un catalyseur de tensions inter-villageoises et une source de problème d'enseignants. La dissension inter villageoise et le déficit du personnel enseignant que charrient les réalisations éducatives des expatriés ne doivent pas faire l'objet d'une généralisation hâtive pour toute la vallée du fleuve Sénégal. Des études doivent être réalisées dans d'autres entités pour confirmer ce qui s'observe dans la commune de Ballou ou révéler son caractère isolé.

Il est clair que les réalisations des expatriés ont indéniablement amélioré l'offre infrastructurelle éducative mais elles ne se traduisent pas par des résultats scolaires escomptés. Ce constat rejoint les observations de S. Diallo (2015, p. 55) qui soulignait les mauvaises performances scolaires des collégiens des villages soninké, avec en toile de fond l'influence de l'émigration internationale.

Les infrastructures construites par la diaspora constituent une aubaine pour les autorités éducatives, mais il n'en demeure pas moins qu'initialement elles ne s'inscrivent pas dans le plan local de développement. La non souscription des interventions des émigrés dans les documents locaux de planification et leur restriction à l'échelle villageoise mettent sur la sellette leur capacité à impulser un développement communal équilibré et cohérent. Cet état de fait est révélateur en

filigrane, à la fois, du défaut d'appropriation par les associations d'expatriés le principe de la décentralisation, qui, prône la cohérence territoriale, et le manque de collaboration entre ces associations et les élus locaux.

CONCLUSION

La commune de Ballou a bénéficié d'établissements scolaires du cycle moyen, sous l'action des associations villageoises de ses ressortissants basés à l'étranger. Indéniablement ces réalisations y ont considérablement haussé le niveau de l'offre éducative, même si les performances scolaires ne sont pas au rendez-vous. En outre, elles ont généré des tensions inter localités et un problème d'enseignants dans la zone. Il s'y ajoute une disparité infrastructurelle communale, résultant de la mobilisation des émigrés pour les préoccupations strictes de leur village d'origine. Face à cette situation et dans une logique de développement communal harmonieux, il est nécessaire d'aller vers la mise en place d'une association inter-villageoise d'émigrés qui privilégiera une cohérence territoriale afin d'éviter l'accroissement des inégalités entre villages soninké d'émigration et villages peul d'éleveurs.

Il est aussi important que les associations d'expatriés existantes et impliquées dans le développement de ladite commune collaborent entre elles, avec les élus locaux et avec les services étatiques pour une intégration de leurs interventions dans les politiques publiques et locales.

Références bibliographiques

- ANONYME (2012), *Les systèmes de vie et de production de la haute et la moyenne vallée du Sénégal face aux changements : Matam, Bakel, Kidira*. Rapport, 33 p.
- ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) (2013), *Rapport définitif RGPHAE*, 416 p.
- ATSÉ N. J. B. (2011), *Langues africaines, identités et pratiques linguistiques en situation migratoire. Le foyer de travailleurs migrants en région parisienne comme interface entre ici et là-bas*. Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 330 p.
- CISSOKHO D. et BENGA A. (2017), « Bois de feu, migration internationale et transferts de fonds : une relation en place à Golmy », *Revue de Géographie du Laboratoire Leidi, dynamiques des territoires et développement*, N°17, pp. 71- 86.
- DIALLO S. (2015), « L'éducation à la résignation en milieu soninké et les performances scolaires des élèves ». *Liens Nouvelle Série N° 19 Juillet 2015*, pp. 45-56.
- DIOP O. et al. (2008), *Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal*. ISRA - Etudes et Documents, Volume 8, n° 1, 37 p.
- FIDA (Fonds international de développement agricole) (2015), *Cartographie des zones de migration et des entreprises rurales soutenues par les migrants sénégalais*, Rapport final, 54 p.

GAUVRIT L. et LE BAHERS G. (2004), *Pratiques associatives des migrants pour le développement de leur pays d'origine : le cas des migrants maliens de France originaires de la Région de Kayes*. Rapport de stage, 110 p.

Grdr (2014), *Etude de la dimension locale de la dialectique migration et développement : le cas France □ Sénégal, Monographie vallée du fleuve Sénégal – Version finale*, 75 p.

GUBERT F. (2009), *La migration facteur de développement : la région de Kayes*. *Accueillir* No 252 décembre 2009 pp. 39-42.

LEUENBERGER C. (2004), *Les Soninké du foyer Pinel, Lieux de vie et organisation*. Sociologie Urbaine, Mémoire de maitrise, Université Paris X, Nanterre, 101 p.

SAKHO P. (2005), « Marginalisation et enclavement en Afrique de l'Ouest : l'« espace des trois frontières » sénégalais ». *Espace populations sociétés (en ligne)*, 2005/1 | 2005, mis en ligne le 21 juillet 2009, .URL : /index2787.html consulté le 11 juin 2016.

TIMÉRA M. (2001), « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation ». *Autre part (18)*, pp. 37- 49.